



À trois jours de la Journée internationale de la femme, des consœurs nous font partager leur vision de "l'exercice au féminin". Si l'ONU a placé l'égalité et le progrès au cœur de cette journée 2014 en choisissant pour thème « L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous », qu'en est-il dans le domaine bucco-dentaire? Est-ce en termes de lutte et de combat, ou plutôt d'équilibre et de complémentarité, que les consœurs analysent leur situation et les spécificités de leur exercice au féminin? Quelques réponses...

Paroles de femmes



Isabelle Kleinfinger
Ancien AHU
Pratique privée
Implantologie, Paris

*Les femmes
chirurgiens-dentistes
sont-elles des hommes
comme les autres?*

Qu'est-ce qui distingue un bon praticien « d'une » autre? Sûrement pas le genre de ses blouses!

On aurait bien aimé, Messieurs, être plus précises ou plus subtiles dans nos approches thérapeutiques, hélas il n'en est rien. Ni plus ni moins douces, ni plus ni moins habiles.

Au-delà des clichés, il est un fait indéniable: de plus en plus représentées dans les filières scientifiques, les femmes sont nombreuses à choisir une filière médicale et la proportion de femmes qui s'engagent dans les études odontologiques est toujours plus importante.

La représentation sociale de notre profession a-t-elle changé pour autant?

À l'évidence, « Docteur » se conjugue parfaitement au féminin et si la profession se féminise, c'est peut-être justement parce que les femmes trouvent dans cet exercice professionnel une équité de traitement et de reconnaissance.

À l'heure où la société civile est encore loin d'avoir relevé ce défi, notre exercice professionnel permet, probablement plus qu'un autre, aménagements, interruptions et changements de rythmes, sans perte de chance « d'évolution de carrière » ou de réinsertion sur le marché du travail.

Est-ce à dire que tout est rose dans le monde de la dentisterie? Sûrement pas.

Si un mode d'exercice libéral offre *a priori* plus de flexibilité, c'est toujours un exercice d'équilibriste

que de concilier vie de famille et vie professionnelle. Une organisation logistique digne des plus grands stratèges qui pourrait à elle seule justifier un diplôme universitaire !

S'il faut se féliciter de voir que nos consœurs sont désormais présentes dans toutes les disciplines, et elles sont nombreuses à prétendre au titre d'expert, force est de constater que leur représentativité en haut de l'affiche des plus grands congrès reste limitée.

Le SNIF, Symposium National d'Implantologie au Féminin, qui met sur le podium autant de femmes que d'hommes, propose une réponse de principe à ce manque de visibilité.

À l'heure où le législateur impose la parité jusque dans les conseils d'administration mais où une femme politique est encore questionnée sur sa nouvelle coiffure, notre société peine à trouver des solutions pour s'affranchir du plafond de verre.

Notre profession, qui contribue à l'image d'une femme moderne, autonome, investie et compétente dans son travail autant que comme mère de famille, n'échappe pas pour autant à certains stéréotypes et doit s'interroger sur ses archaïsmes.

Alors qu'il existe des Présidentes d'Université, des Présidentes de sociétés scientifiques... à quand madame « le Secrétaire général de l'ADF » ou madame « le Président du Conseil de l'Ordre » ?



Isabelle Barril-Cochet
Pratique privée
Endodontie
Paris

Je suis femme

Je suis passionnée par mon métier, je me sens merveilleusement bien dans mon cabinet, j'aime mes trois collaboratrices. Une vision « bisounours » me direz-vous, mais tellement vraie !

Dès l'âge de quinze ans, je voulais être chirurgien-dentiste. Une aberration pour mes parents (mais non ma fille, tu veux être médecin, non ?)

Je crois me souvenir que c'est une femme chirurgien-dentiste qui m'a donné le virus. Pourquoi ? Elle était douce, souriante, utilisait l'anesthésie et ce n'était pas monnaie courante dans les années 70 !

En qualité de spécialiste, j'ai peu de temps pour entrer en contact avec les patients. Soulager la

douleur, réaliser un acte au mieux de mes possibilités est primordial, mais il m'est impossible de n'être que dans l'acte technique.

Recevoir, accueillir, rassurer sont l'essence même de mon métier.

J'ai des collaboratrices qui me permettent de m'occuper essentiellement des patients et pas seulement de réaliser mon acte avec succès, mais les rassurer, les cocooner, et prendre le temps d'échanger avec eux. Rendez-vous compte, sans même me connaître, ils prennent rendez-vous, entrent dans mon univers et doivent me faire confiance, et c'est là qu'intervient l'ambiance du cabinet avec une équipe rodée, à l'écoute, sereine.

Puis j'entre en jeu, détendue avec de longues séances qui me permettent de leur laisser le temps d'exprimer leurs attentes, leur stress, ou bien tout simplement l'envie de parler.

Prendre le temps de leur exposer le déroulement de l'acte en lui-même, leur expliquer le « pourquoi du comment » qui me tient tant à cœur.

Prendre le temps de faire une anesthésie non traumatisante, indolore, efficace et contrôlée.

Réaliser un acte avec un matériel de haute technologie qui répond aux données avérées de la science.

En fait, se faire plaisir du matin au soir, aimer ses patients, donner son maximum pour chacun d'entre eux qui m'accordent leur confiance sans même me connaître, en cela je les remercie et les admire !

Je suis endodontiste, je suis une femme, je suis entourée de trois femmes merveilleuses et... j'aime les hommes ! Suis-je différente d'eux dans la conception de mon exercice ? Je ne le pense pas sauf, peut-être, dans le côté cocooning de nos chers patients !



Christine Romagna
Pratique privée
Prévention-parodontologie-
implantologie
Beaune (Côte d'Or)

Vision de l'exercice au féminin

Difficile de parler de l'exercice féminin en général, car souvent « femme varie », dit le dicton. Donc,

autant témoigner de sa propre expérience. Pour ma part, je vis mon exercice de chirurgien-dentiste avec engagement et passion, et cela n'a *a priori* rien à voir avec le fait que je sois une femme ; là, je ne me sens pas sexuée. Je suis impliquée tout entière dans ma globalité d'humain. Mais à considérer les choses de plus près, ce métier me confronte souvent à l'agressivité de patients anxieux, agressivité aussi des bruits, des odeurs ; et là, mon féminin souffre et doit négocier... Ce métier requiert d'avoir le goût, ou d'accepter au moins, l'aspect très technique, parfois même mécano, lego, particulièrement en implantologie. Il y a du dur, du violent presque là-dedans. Prévention et parodontologie sont plus orientées sur le médical et la relation praticien-patient, qui sollicitent la patience, l'empathie, la bienveillance. Le métier exige aussi une recherche de perfection et de précision. La chirurgie me plaît par la finesse qu'elle requiert, le tracé, le dessin, la couture. Le féminin y est à l'aise. Au total, je ressens une immense sollicitation sensorielle qui met en jeu les deux versants complémentaires naturels que sont les notions de Yin et de Yang, pour faire court ; elles concernent aussi bien la femme que l'homme, n'est-ce pas ? Les clichés donnent à penser que les femmes seraient plus douces, plus maternelles, d'où leur meilleure aptitude supposée pour soigner les enfants ! Et certains hommes aussi recherchent une forme de sécurité originelle en choisissant une femme comme praticien. Mais les femmes chirurgiens-dentistes sont-elles forcément douces ? Pourquoi ne pas leur attribuer aussi un certain penchant pour l'usage d'instruments tranchants, rapides, pénétrants voire castrateurs ?

À moins que ce ne soit la séduction qui constitue le moteur pour le choix d'un praticien. Anecdote de cette patiente d'une quarantaine d'années qui me déclare, alors que je réalise un traitement des poches sous anesthésie locale, que « son dentiste d'avant ne lui faisait jamais mal et n'avait donc pas besoin de l'anesthésier ». Surprise, je lui demande dans ce cas pourquoi sa parodontite n'est pas stabilisée, et surtout, pourquoi elle a changé de praticien puisque c'était si bien. Elle me répond en rougissant que c'est à cause de son mari, qui a refusé qu'elle continue les soins auprès de cet homme, car il la draguait ! Je n'ai pas pu m'empêcher de lui répondre : « Et vous semblez en avoir la nostalgie ! » Elle m'avoue que « oh ouiiiiiii... » ! Donc l'exercice est difficile parfois pour la femme chirurgien-dentiste, quand elle se retrouve face à ces patientes qui auraient préféré un homme... Adaptation à trouver également vis-à-vis des assistantes – car il existe bien peu d'assistants –, et donc une relation qui doit s'appuyer sur un rapport plus mature, plus égalitaire et plus élaboré.

Autre anecdote : un jeune couple de chirurgiens-dentistes que je reçois actuellement en formation. Je perçois chez la jeune épouse un sentiment de frustration et de dévalorisation quand elle constate que les patients demandent au téléphone un rendez-vous avec « son prénom », tandis qu'il sollicite un rendez-vous avec « le Docteur ». J'ai connu cela aussi à mes débuts... Enfin, il a été proposé des thèmes de congrès tels que « La parodontologie au féminin » ou « L'implantologie au féminin » auxquels j'ai participé en tant que conférencière avec un plaisir spontané, par solidarité féminine, mais avec en arrière-plan un sentiment un peu mitigé de représenter : une spécificité, un atout, une minorité, ou une vision différente ? Je ne sais toujours pas conclure aujourd'hui. Je me suis toujours sentie « Dame à la licorne » avec pour devise « A mon seul désir » qui signifie libre arbitre, ma licorne figurant une dent ! Mais il ne m'a pas toujours été facile de l'imposer, ni surtout d'être comprise...



Les combats *du Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes*

En 2014, pour une femme chirurgien-dentiste, avoir toutes les cartes en mains ne suffit pas !

Une solide formation, un « bon » métier, un cadre d'exercice qui permet d'allier vie professionnelle et vie familiale, pas de différence de rémunération avec ses confrères... et pourtant. Pour certains, une profession qui se féminise s'appauvrit, « se décline »...

Pour d'autres, « c'est inéluctable. Un métier féminin reste encore souvent un emploi d'appoint dans un couple ».

Toujours les mêmes clichés, les mêmes tabous...

Se regrouper en syndicat exclusivement féminin prouve que les femmes chirurgiens-dentistes ont su saisir, à diverses époques, l'occasion de percer « le plafond de verre » que toutes les femmes connaissent dans leur vie professionnelle.

Le monde du travail rémunérateur leur a ouvert la porte sans les prévenir qu'elles devraient

elles-mêmes s'accommoder des codes établis par les hommes.

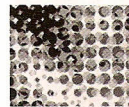
La maternité ne doit plus être un frein à l'exercice de notre métier : il faut poursuivre ce que le SFCD a courageusement obtenu en 1995. Les allocations maternité ont constitué le minimum vital.

Notre permanence téléphonique répond à toutes les questions sur le sujet.

Nous continuons notre travail avec le Conseil de l'Ordre pour que les contrats de collaboration ne soient pas rompus abusivement à l'annonce d'un congé maternité.

Nous travaillons sur la prise en compte des frais de garde au titre des frais professionnels ; sur l'offre de garde. Le chantier est sans fin !

L'indépendance financière que nous procure notre métier est menacée par le schéma de société qui nous est proposé en Europe. Le diktat économique du toujours moins cher oublie le bien-être et le respect de l'humain. Pour pouvoir vivre de notre activité, nous serons amenés à multiplier les actes plus que lucratifs et pas



nécessairement utiles. Voilà l'aberration que nous préparent les réseaux, les low cost, etc., sous prétexte d'étendre au plus grand nombre la possibilité de soins, et tout cela avec de l'argent prélevé de façon obligatoire sur les patients et leurs employeurs. La vigilance du SFCD est en alerte devant la conjonction de facteurs qui, ailleurs, pas si loin de chez nous, ont conduit nos consœurs vers une catastrophe annoncée.

La façon singulière dont elles abordent leur exercice leur permet d'imaginer des solutions qui fonctionnent pour constituer une réelle collaboration avec leur assistante et les personnels de cabinet.

Trop souvent, elles sont incomprises dans leur exigence professionnelle, nous réfléchissons encore et toujours pour parfaire cette « équipe dentaire ». Nous pensons que nous devons en passer par une formation initiale digne de ce nom, et l'inscription des assistantes au Code de la santé.

Nous sommes la seule profession de santé qui emploie des personnes sans aucune expérience ni notion de ce qu'est le métier, pour les former au métier d'aide dentaire ou d'assistante.

La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité 2014 pour le ministère du Droit des femmes, notre profession est concernée par ce fléau, nous sommes mandatées pour réfléchir avec toutes les professions concernées sur les mesures de prévention.

Enfin, parmi les enseignantes et conférencières, peu d'entre elles sont des leaders reconnus. Vous trouverez dans nos revues professionnelles pléthore d'articles avec, au final, le triomphe de la marque masculine. Nous voulons que cela change...

Le saviez-vous ?

La Journée internationale de la femme trouve son origine dans les mouvements ouvriers du tournant du XX^e siècle en Amérique du Nord et dans l'ensemble de l'Europe, pour de meilleures conditions de travail et l'obtention du droit de vote. Depuis lors, elle a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés comme pour celles des pays en développement. Elle est l'occasion de mobiliser et de dresser un bilan sur la situation des femmes.

La commémoration de cette journée le 8 mars a été officialisée par les Nations Unies en 1977, puis en 1982 en France.

Les femmes avancent, doucement mais sûrement, et cela aussi, est inéluctable, irrémédiable... grâce au réseau d'entraide qu'elles ont eu la clairvoyance de mettre en œuvre, il y a bien longtemps.

Nous souhaitons une bonne fête à toutes les femmes en ce jour du 8 mars 2014.

Le bureau du Syndicat des Femmes Chirugiens-Dentistes



À trois jours de la Journée Internationale de la Femme, il était naturel que nous nous penchions sur les pionnières de notre profession et sur le parcours semé d'obstacles et de rebondissements qui a conduit les femmes à la pratique odontologique. Quelques documents écrits ou iconographiques en témoignent.



À la découverte des premières femmes dentistes

Micheline Ruel-Kellermann

Secrétaire général de la Société française d'histoire de l'art dentaire (SFHAD)



RUBRIQUE DE LA SFHAD

Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire

C'est au XIII^e siècle, en Italie, que deux dessins d'un manuscrit attribué à Roland de Parme (c. 1180-?) chirurgien de l'école de Salerne, donnent la preuve que des femmes exerçaient dans cette école célèbre par son *Regimen sanitatis*. On peut voir l'une (fig. 1), les pieds posés sur les épaules du patient pour maintenir avec fermeté le bandage destiné à réduire vraisemblablement une luxation temporo-mandibulaire, l'autre (fig. 2) munie d'une pince à longues branches, commune aux temps anciens, s'approchant du visage d'une patiente soutenue par une autre femme. Cette place faite aux femmes n'est pas la plus fréquente au cours des siècles. Un rôle auxiliaire leur était plus volontiers assigné. Dans le dessin d'un manuscrit allemand (fig. 3) du XV^e

siècle, on ne peut qu'être touché par les gestes empathiques et le regard bienveillant de celle qui assiste patient et praticien. En revanche, l'aide du charlatan dans la gravure (fig. 4) de Lucas de Leyde (c. 1594-1533) semble s'en tenir au rôle exclusif de visiteuse de la bourse du patient.

Au XIV^e siècle, des femmes chirurgiens étaient examinées par des maîtres jurés de la Corporation. Puis, selon un arrêté du 14 novembre 1427, en cas de décès du mari, sa veuve pouvait « tenir ouvroir de barbier et faire faire la barbe par ses valets, mais non saigner, ni voir le lieu, ni autres faits de la chirurgie, si ce n'est par ses valets, lesquels sont examinés par d'aucuns de la cour ». Ainsi, cinq jours plus tard, Jeanne, veuve Alain Poquelin, était autorisée en quelque sorte à faire tourner la boutique, sans toucher à rien ! Et en 1484, Charles VIII retirait aux femmes le droit d'exercer la chirurgie.

1 et 2. Dessins d'après le manuscrit *Chirurgia* de Roland de Parme (Bibl. Casanatense, Rome).

3. Dessin à la plume allemand tiré du *Schachzabelbuch*, 1467 (Landesbibliothek, Stuttgart).



Cependant, certaines bravaient interdits ou préjugés. Une estampe (fig. 5) de la fin du XVI^e siècle, met en scène « L'arracheuse de dents », portant en bandoulière un collier de dents, emblème de sa dextérité, encore que le texte relate la verte discussion entre l'acteur Aignan, à qui dent et gencive viennent d'être arrachées et la responsable.

Marie-Madeleine Calais, première « experte pour les dents »

C'est au XVIII^e siècle, après la création par Louis XIV d'un corps d'« experts pour les dents », titre qui s'obtenait après plusieurs années très onéreuses d'apprentissage et un examen ratifié devant la Communauté des chirurgiens de Saint Come, que vont apparaître les premières femmes chirurgiens dentistes (fig. 6). L'épopée de Mademoiselle Marie-Madeleine Calais (c. 1714-c. 1803) en a été narrée par Georges Dagen. Élève pendant trois années de Claude Geraudly (?-1753), dentiste du duc d'Orléans, frère de Louis XV, elle reste ensuite chez lui pendant cinq ans, en tant que collaboratrice,

dirait-on aujourd'hui. Puis, désireuse de s'installer, elle demande en 1740 à se présenter à l'examen. Elle passe brillamment les épreuves. Mais, aucune femme n'ayant été reçue et donc autorisée à un exercice personnel, la Communauté, bien embarrassée, ne peut procéder à sa réception sans demander l'avis du Procureur général et du Parlement... S'ensuit une série d'interventions, de lettres et d'avis sur un cas qui ne pouvait que créer un « précédent ». Les « contre » évoquaient la décence, le respect des « bonnes mœurs »; les « pour » avaient à leur tête le Premier Chirurgien du Roi, François Gigot de La Peyronnie (1678-1747). Celui-ci écrivait, le 10 octobre 1740 : « Il y a sans doute des inconvénients dans cette nouveauté, mais en les pesant, il ne faut pas oublier la bonne action de procurer du pain à nombre de femmes (car il faut s'attendre que les exemples seront suivis)... » Finalement, un arrêt du Parlement civil du 12 novembre 1740 recevait Mademoiselle Calais « en qualité d'expert pour les dents ». Elle demeurait rue de Grenelle-Saint-Honoré lorsqu'elle épousa en 1750 Georges Furcy Leroy, dentiste de la duchesse d'Orléans. Geraudly lui réserva le secret de la composition de son opiat. Ce premier couple de dentistes figurera dans les almanachs jusqu'en 1777.



4. Lucas de Leyde (vers 1494-1533), *Le dentiste*, 1523, Nuremberg, Germanisches Nationalmuseum.



5. Dessin d'après une gravure anonyme au cabinet des Estampes de la BnF, *L'arracheuse de dents*.

L'Angleterre comme échappatoire

Cette avancée fut hélas de courte durée, l'arrêt du Parlement de Paris n° 17 (Denisart) du 19 avril 1755 ordonnait « qu'à l'avenir, les femmes et les filles ne pourront être agrégées dans l'état d'Herniaire et de Dentiste, ni dans aucune autre partie de la chirurgie, sous quelque prétexte que ce soit, excepté celle qui concerne les accouchements ». L'un des arguments avancé l'était sous forme de question : « Comment serait-il possible que des femmes et des filles, que la décence de leur sexe exclut des cours d'anatomie et d'ostéologie, puissent acquérir une capacité suffisante pour traiter de ces parties de la chirurgie avec succès, lorsque, après bien des veilles d'un travail assidu, souvent l'expérience des plus grands maîtres suffit à peine pour ces opérations ? » On frémit à cet aveu à peine voilé d'incompétence de certains de ces messieurs.

Le « précédent », craint à juste titre, fit éclore d'autres « expertes pour les dents », telle Mademoiselle Hervieux à Paris, rue Geoffroy-l'Asnier. Mais certaines pressant sans doute la précarité de leur

statut en France, allèrent s'installer en Angleterre. John Menziès-Campbell cite pour Londres Madame Desclaux qui, après un exerce parisien, arrive en 1744. Madame Rauxcourt, en 1750, ancienne élève de Jean-François Capperon, « Dentiste du Roi », se consacre à la pose des dents artificielles. Puis, en 1775, Madame de Saint-Raymond se spécialise dans les obturateurs et, en 1778, Madame Levis s'établit avec son mari à Bath, ville thermale très élégante.

Une communication haute en couleur

La vente des opiat ou des élixirs représentait alors une bonne partie des revenus de tout dentiste et faisait l'objet d'annonces diverses par voix de gazettes, journaux, etc. Les femmes s'y adonnent avec entrain. Madame Duverdier, rue de La Harpe, vante ses opiat qui « raffermissent les gencives et entretiennent les dents dans une blancheur parfaite ». Jeanine Cazeils-Berger, en plus de découvrir une experte reçue le 11 mai 1775 par le Collège de Chirurgie de Bordeaux, Marie-Ursule Braud,



6. Anonyme, *Une femme dentiste au XVIII^e siècle*, collection particulière.



7. Charles Quesnet, *Hélène Purkis, cabinet des Estampes BnF*.

à lu aussi dans Le Journal de Guyenne du 22 septembre 1784, que la veuve Roy « continue à vendre des élixirs, (...), des opiatés (...) et met avec beaucoup d'adresse des dents postiches ». Et sept ans plus tard, « la citoyenne Vaugelades prévient ses concitoyens qu'elle tire les dents et chicots avec toute la dextérité possible et pose des dents artificielles, qui imitent les naturelles ».

Les experts pour les dents étaient peu nombreux et pratiquaient des honoraires très élevés. Il y avait donc, en plus des charlatans, un grand nombre d'opérateurs de plus ou moins grande expérience qui soulageaient, ou tentaient de le faire, tous ceux qui souffraient des dents et se confiaient à eux ou à elles. La vacuité de la réglementation de l'exercice de la chirurgie dentaire après l'abolition des Jurandes, maîtrises et corporations en 1792 va, au cours du XIX^e siècle, ouvrir la porte à toutes sortes d'exercices où le meilleur côtoie le pire. Les annonces redoubleront et les femmes rivaliseront avec leurs homologues hommes, en « communiquant » leur savoir-faire. Madame Maréchal à Paris, rue de Tournon, dit se procurer des poudres minérales de la Manufacture de Sèvres, fabriquer des prothèses dentaires « par charité » pour concurrencer « le dentiste qui en fait à des prix exorbitants », lequel ne pouvait être que Nicolas Dubois de Chémant (1753-1826?). En 1814, Madame Anna se dit dentiste de la duchesse d'Angoulême et produit des certificats de Magendie, Lemaire et Boyer, attestant de l'exécution en leur présence de nombreux soins et remplacement de dents. En 1824, Madame Hélène de Saint-Hilaire, « dentiste pour dames », exécute des « dentiers » d'apparence naturelle, assure qu'elle est la seule à émailler les dents et promet « prix corrects et discrétion ».

« Une profession qui n'appartient qu'aux hommes » ?

Après un procès retentissant où il était argué que, sans diplôme, « son sexe seul s'oppose à ce que le jury puisse la recevoir ainsi », Marie Delpeuch, de Limoges, veuve Audomar, gagne le droit d'exercer officiellement par un arrêt de la cour de Cassation du 23 février 1827. Joseph Audibrant, (?-1867) écrira, vingt ans plus tard, avec conviction : « La Cour suprême aurait dû considérer que l'arrêt qu'elle allait rendre était en faveur d'une femme qui avait usurpé une profession qui n'appartient qu'aux hommes. La Cour ne devrait pas ignorer que ce n'était pas le premier exemple de femmes s'immisçant dans l'exercice de l'art du Dentiste, dont elles ont été toujours repoussées. »

Praticiennes des villes, praticiennes des champs

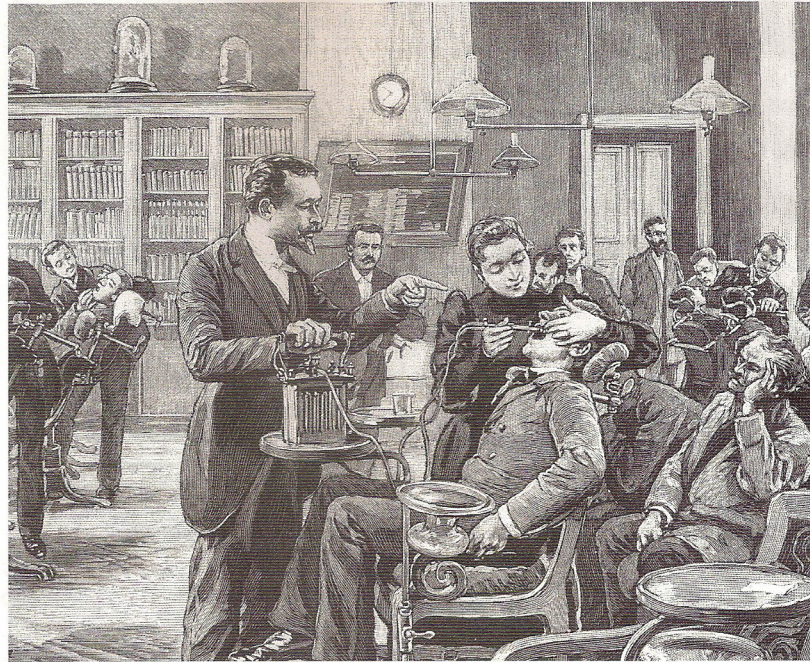
Parmi les dames confortées par cet arrêt, citons Madame Purkis (fig. 7), « dentiste pour dames, élève de son oncle, Bté du roi. Place du Palais-Royal, n° 225 au 1^{er}, [qui] prévient les personnes qui ont eu le malheur de perdre leurs dents en partie ou en totalité, qu'elle les remplace sans douleur, à peu de frais, avec l'imitation parfaite de la nature. Elle soigne les dents, les nettoie, les cautérise, les orifie, et cherche toujours à conserver celles qui restent : ses conseils sont gratuits, etc. (...) ». Madame Fanton exerçait en 1841, à Paris, rue du Coq Saint-Honoré, Mademoiselle Hervieu opérait à Caen, rue Notre-Dame en 1845. À Paris en 1858, sur le pont Marie, dans une maison à l'enseigne de la Tour d'Argent, l'officine où la veuve Frémine vendait des opiatés s'écroulait dans la Seine lors du grave accident qui détruisit une grande partie du pont.



8. La Barthelotte, photo, collection particulière.

À côté de ces praticiennes de ville, d'autres couraient les campagnes pour soulager toutes les rages de dents avec dextérité et souvent grand appareil. On n'évoquera que Sophie Martin, devenue par son mariage « La Barthelotte » (1835-1907), décrite par Philippe Vergnes, selon un témoin, « belle femme à chevelure noire et abondante, elle avait un charme agreste et une poitrine appréciée au temps de la Belle Époque [...]. Elle sillonnait le sud-ouest avec une belle voiture (fig. 8) tirée par deux chevaux blancs, fabriquée par deux carrossiers toulousains pour la somme de 6000 francs. Sur l'impériale, quatre musiciens attiraient le public. Ses tarifs : vingt sous pour une extraction en public, trois francs à l'intérieur de la voiture, dix francs à domicile, vingt francs (un louis) pour les interventions délicates (?) ». La fin de sa vie devint plus difficile avec l'avènement des vrais dentistes diplômés, car juste cent ans après la suppression révolutionnaire qui avait laissé l'art dentaire en friche, le diplôme de chirurgien-dentiste était enfin créé. Les femmes (fig. 9) s'inscrivent alors dans les écoles et obtiennent des diplômes qui ne leur seront désormais plus jamais discutés.

Face aux pires vicissitudes, humiliations et préjugés, les premières femmes dentistes, aussi courageuses qu'aventureuses, ont ouvert la voie à leurs consœurs d'aujourd'hui par des qualités d'obstination hors du commun qui inspirent non seulement le respect, mais aussi une grande fierté.



9. Louis Tynayre (1861-1942), *Clinique de l'École dentaire*, Musée national de l'Éducation, Mont St-Aignan.

bibliographie

1. Audibrant Joseph. *Fondation de la Société de chirurgie dentaire de Paris*, Brochure d'intérêt général, Paris, chez l'auteur, rue de Valois-Palais Royal, 1847.
2. Baras Alice. *Des femmes chirurgiens-dentistes*. Thèse de doctorat en chirurgie dentaire, Lille, n° 3099, 2003.
3. Besombes André et Dagen Georges. *Pierre Fauchard (1678-1761) et ses contemporains*, Paris, SMPND, 1961.
4. Campbell John Menzies. *L'art dentaire en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle*. *Info Dent*, 22 juin 1961 : 853-859.
5. Cazeils-Berger Jeanine. *Jadis et aujourd'hui en France et dans les Landes ; les femmes dentistes*. Thèse de doctorat en chirurgie dentaire, Bordeaux, 1973.
6. Cunin Odette Émilie. *Femmes dentistes... femmes de dentistes*. *Info Dent*, 21 nov 1963 : 4017-4022.
7. Lemerle Lucien. *Notice sur l'histoire de l'art dentaire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Paris, bureaux de l'Odontologie, 1900 (BIU Santé 62549).
8. De Paiva Boleo José. *Documents anciens représentant les premières femmes dentistes et sainte Apolline*. *AOS*, n° 91, sept. 1970.
9. Rousseau Claude. *Hélène Purkis, Dentiste pour dames*. In *Histoire du cabinet dentaire*, http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/cab_txt02.htm
10. Ruel-Kellermann Micheline. *Des femmes chirurgiens-dentistes*. *Info Dent*, sept 1984 : 3265-3274.
11. Philippe Vergnes. *Histoire de soins dentaires en Armagnac*. Actes du XV^e congrès de la SFHAD, p. 51-59, <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol10/debut.htm>